

Il est important de déposer votre demande de permis complète **un (1) mois** avant le début des travaux.

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU REQUÉRANT

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

REQUÉRANT

Même que le propriétaire

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse : _____ Numéro du lot : _____

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____

Responsable : _____
Téléphone : _____
Numéro de licence RBQ : _____
Courriel : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE L'USAGE

Type de puits (tubulaire, scellé, surface, géothermie) : _____
Nombre de personnes desservies : _____ Capacité en m³ : _____

ÉCHÉANCIER ET COÛT DES TRAVAUX

Valeur estimée des travaux : _____
Date de début : _____ Date de fin : _____

DOCUMENT REQUIS

- Plan d'implantation du puits projeté, à une échelle exacte, indiquant les distances de l'emprise de la rue, des lignes de terrain et des lacs, des cours d'eau et milieux humides. La localisation des installations sanitaires et puits environnants.
- Un plan de conception, en coupe transversale, de l'ouvrage à aménager ou des travaux à effectuer, représentant minimalement les éléments suivants :
 - Les matériaux utilisés;
 - Les mesures de mitigation qui seront mises en place pour contrer l'érosion sur le site et préserver ou rétablir la végétation;
 - Le type et les caractéristiques du tubage;
 - Lorsque le règlement provincial exige la supervision d'un professionnel, notamment le scellement d'un puits ou une installation en plaine inondable : le type de scellage, les matériaux et le plan de construction préparé par le professionnel chargé de la supervision et portant sa signature et son sceau original.
- Dans les trente (30) jours suivant les travaux : Rapport de forage, produit par le puisatier ou le professionnel en charge.

SIGNATURE

Signature du requérant

Date

Au moment de déposer votre demande de permis, il est **obligatoire** de fournir tous les renseignements et les documents demandés. Seules les demandes complètes seront acceptées. ***Il est important de savoir que la municipalité dispose de 30 jours après le dépôt de la demande complète pour donner une réponse.*** La municipalité est également en droit de demander tout autre document nécessaire à la bonne compréhension du projet.

**Veillez nous faire parvenir votre demande au bureau municipal
ou par courriel à l'adresse suivante : inspecteur@sacrecoeurdejesus.qc.ca**